

chantement, que partout on a trouvé les moyens de bien faire et de produire à des prix avantageux pour le consommateur, et que si nos manufacturiers et nos tisseurs n'y prennent garde, la ville de Lyon, qui a été si long-temps la reine de l'industrie, ne tiendra bientôt plus qu'un rang secondaire sur les grands marchés de l'Europe.

Il est sans doute pénible d'avouer une position aussi difficile; mais elle existe, il faut la constater et surtout la faire connaître, pour qu'on travaille à l'améliorer.

Toutefois, hâtons-nous d'ajouter que notre ville possède encore dans son sein tous les élémens d'une grande prospérité, qu'elle peut encore facilement ressaisir et fixer pour long-temps le sceptre qui lui échappe; mais que pour y parvenir, il faudra qu'elle secoue beaucoup de préjugés, et qu'elle use de tous ses moyens afin de lutter avec avantage contre des rivaux qui deviennent tous les jours plus redoutables.

Notre journal étant essentiellement voué aux intérêts locaux, nous nous ferons un devoir de donner dans l'un de nos prochains numéros, une analyse exacte de l'ouvrage que nous annonçons. Nous nous estimerons heureux si nous pouvons ainsi contribuer au bien de la cité, en répandant et en propageant les précieux documens et les excellentes idées que contient le livre de M. Arlés-Dufour.

A.

MÉMOIRE DE M. THIAFFAIT.

L'Académie de notre ville avait mis au concours pour l'année 1834 la question suivante : Indiquer le meilleur moyen de fournir à la ville de Lyon les eaux nécessaires pour l'usage de ses habitans, pour l'assainissement de la cité et les besoins de l'industrie lyonnaise. Le mémoire de M. Thiaffait a été couronné.

Sur ces entrefaites, MM. Renaux et Mathieu, négligeant un concours académique, et visant à un succès plus positif qu'une médaille, se sont adressés directement à l'administration municipale. Ils offrent d'élever 200 pouces fontainiers d'eau du Rhône, à l'aide de deux pompes à feu, et de la filtrer par des moyens artificiels.

Ils se chargent de tous les frais d'établissement et d'entretien, pour la somme de cent vingt mille francs pendant 99 années, et la concession du terrain où se trouveraient leurs pompes, pendant la durée du traité.

M. Flacheron, mentionné dans le concours académique, proposait d'amener de Craponne 600 pouces fontainiers d'eau très-potable, au moyen d'anciens restes d'aqueducs romains, assez bien conservés pour n'occasionner que des dépenses peu considérables.

M. Thiaffait réunit les eaux des sources de Roye, et fournit à la ville cent cinquante pouces fontainiers d'eau, (24 litres par habitant), moyennant 680,000 fr. pour frais de premier établissement, et 73,000 francs de frais annuels. Comme on le voit, la proposition de M. Thiaffait était la moins onéreuse à la cité, et celle qui offrait la moindre quantité d'eau. Mais une objection capitale s'élève et nuit essentiellement à ce projet. Il arrive des époques de sécheresse dans l'année, où les sources se tarissent. Alors plus d'eau dans la cité! Les cent cinquante pouces fontainiers sont suspendus. Le projet de MM. Renaux et Mathieu, en offrant une eau moins fraîche, moins vive et moins agréable peut-être, ne présente pas cet inconvénient.

C'est maintenant aux capitalistes et à l'administration municipale d'examiner chacune de ces propositions, et de mettre en œuvre celle qui leur semblera avoir le plus de chances de succès.

L. B.